



Preemption Mairie et paiement du prix

Par titou15

Bonjour,
suite à la vente de mon bien, la mairie a préempté. J'ai accepté et avons signé acte authentique le 15 novembre dernier. Mon notaire m'a dit que le paiement s'effectuera dans le mois qui suit. Or depuis j'attends toujours le paiement et malgré mes relances au notaire , celui ci ne fait rien. que dois-je faire ?